

LA FORMATION DU SALARIÉ COMPÉTENT EN SST

A PROPOS DE NOUS

Cabinet d'audit et de conseil spécialisé dans l'évaluation des risques professionnels, OZA France accompagne ses clients, employeurs issus de tous secteurs d'activité, sur l'ensemble de leurs problématiques en Santé Sécurité au Travail.

Nos experts, tous IPRP, vous forment à la prévention des risques en Santé Sécurité au Travail. Vos salariés sont alors capables de piloter et suivre les actions de prévention au sein de votre structure afin de la rendre plus sûre.

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- Expertise depuis 1995
- Organisme de formation professionnelle reconnu
- Des professionnels à votre écoute
- IPRP enregistré auprès la DIRECCTE



LE RÔLE DU SALARIÉ COMPÉTENT EN SST

La salarié désigné comme référent en Santé Sécurité au Travail doit disposer du temps et des moyens pour réaliser ses missions spécifiques telles que :

- La rédaction du Document Unique,
- La diffusion des consignes de sécurité,
- L'information des nouveaux embauchés sur les dangers auxquels ils sont exposés,
- La vérification du matériel de sécurité.

POURQUOI INTERNALISER LA COMPÉTENCE ?

- Respecter une obligation légale,
- Disposer d'un appui opérationnel pour la gestion de la prévention,
- Piloter la santé et sécurité au sein de la structure au quotidien.



NOS MODULES DE FORMATION

FORMATION DU SALARIÉ COMPÉTENT EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Objectif : Disposer des connaissances et outils nécessaires pour mener à bien les missions liées à la santé sécurité au travail et s'affirmer comme un acteur dynamique de la prévention de la structure.

Durée : 2 jours

790€HT

RÉALISER UN DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectif : Savoir rédiger et tenir à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et disposer des connaissances et outils nécessaires pour traiter l'ensemble des questions liées à la santé sécurité au travail.

Durée : 4 jours

Accompagnement et contrôle de la réalisation du DU à distance pendant 6 mois

A PARTIR DE
1960€HT



Nos formations peuvent être réalisées à distance en e-learning ou sur site pour des groupes de 4 à 10 personnes.

FAÎTES FINANCER VOTRE FORMATION

Nous sommes reconnus comme organisme de formation professionnel, enregistré sous le n° 75 400 1442 40. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Nos formations sont reconnues et peuvent être prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle (Compte Professionnel de Formation ou Plan de Formation) par l'employeur, l'OPCA, la région ou tout autre financeur de formation.

Demandez votre devis et soumettez votre demande de prise en charge !

